



CONSERVATION DE LA COLLECTION DE LA MAISON DU BOUTIS Commune de Calvisson - Calvisson



CALENDRIER : mars à décembre 2025

CONTEXTE

Inscrite au patrimoine culturel immatériel français depuis 2019, la broderie au boutis est une technique conservée et transmise par La Maison du Boutis. Cet espace muséographique situé à Calvisson propose de découvrir ce savoir-faire traditionnel mais aussi de s'initier grâce à des stages encadrés par Francine NICOLLE, Maître d'Art en broderie au Boutis.

En 2022, l'association Les Cordelles-Boutis en Vaunage, gestionnaire de la Maison du Boutis, a été accompagnée pour moderniser le musée et réaliser un inventaire des boutis. Cette démarche a notamment abouti, en mars 2024, à l'inscription aux Monuments Historiques de 24 pièces maîtresses de la collection (linges de maison, costumes, etc.).

OBJECTIFS

La conservation de la collection est actuellement le point noir du musée. Devant l'urgence de la préservation des objets, la commune de Calvisson réalisera en 2025 une réserve dans une ancienne écurie située en annexe du bâtiment principal. Le lieu sera entièrement aménagé afin d'accueillir les collections à l'étage supérieur. Aussi, la commune sollicite-t-elle le dispositif LEADER pour équiper ce nouveau bâti des matériels et mobiliers nécessaires au stockage de la collection. Une mission de conservation sera conduite par des consultants agréés afin d'assurer la préservation des 24 boutis nouvellement inscrits au titre des Monuments Historiques.

MISE EN ŒUVRE

- Acquisition de mobiliers et matériels de stockage des boutis à conserver : rayonnage, meubles à plans ;
- Mission de conservation de 7 jours : dépoussiérage au micro-aspirateur, conditionnement et stockage.

La Maison du Boutis – 9 place Gal de Gaulle 30420 CALVISSON
Tél : 04 66 01 63 75 - Site : www.la-maison-du-boutis.fr



© crédit :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	MONTANT TTC
Mobiliers et matériels de la réserve	26 010 €
Prestation de conservation	2 366 €
Assiette LEADER	28 376 €

PLAN DE FINANCEMENT		MONTANT
DRAC (demandé)	3%	986 €
Région Occitanie (à déposer)	20%	5 675 €
Département du Gard (à déposer)	20%	5 675 €
Autofinancement	20%	5 675 €
Aide LEADER	30%	10 365 €
TOTAL	100%	28 376 €

Plancher public : 10 000€ FEADER



MAISON DU BOUTIS – Commune de Calvisson

CRITÈRE STRATÉGIQUE – adéquation du projet à la stratégie du GAL



Fiche Action 3 : Renforcer la qualité de vie et la cohésion sociale

Objectif opérationnel 3.3 : Sauvegarder et transmettre un patrimoine porteur d'une identité forte

Extrait stratégie GAL : « Contribuant à sa typicité et à son attractivité, le patrimoine matériel, immatériel (bouvine, boutis, langue d'oc...) et naturel de Vidourle Camargue, à la fois riche et singulier nécessite d'être conservé, restauré et valorisé ... »

Commentaire :

- Métier d'art inscrit à l'UNESCO

OUI (5pts)

NON (0pt)

CRITÈRES D'EXEMPLARITÉ

Ancrage territorial et coopération



- Partenariat public/privé
- Valorise une spécificité locale

OUI (1pt)

NON (0pt)



Innovation et expérimentation

- OUI (1pt)
- NON (0pt)



Impact écologique

- OUI (1pt)
- NON (0pt)



Impact sociétal

- Association formant à un métier d'art.
 - Cohésion sociétale autour d'un patrimoine en péril
- OUI (1pt)
 NON (0pt)



Impact économique

- OUI (1pt)
- NON (0pt)

PRÉREQUIS TECHNIQUES



- Aucun prérequis général

Critères spécifiques à l'objectif opérationnel

- (3.3) Les projets doivent s'inscrire dans les thématiques de la démarche Pays d'Art et d'Histoire Vidourle Camargue
- (3.3) Exclusion : édifice de culte et bâti inscrit ou classé aux Monuments historiques (sauf patrimoine taurin)

Commentaire :

COMMENTAIRE GÉNÉRAL



Critère stratégique : /5pts

Critères qualitatifs : /5pts

NOTE TOTALE : /10

AVIS DU COMITÉ